

Les FAQ de l'Ebert

Il faut que les parents et enseignant(e)s puissent discuter sur sujets divers. Mais qui est la "bonne" personne de contact? Voici les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

Les représentant(e)s des parents des classes ou des niveaux peuvent bien sûr aussi être contacté(e)s, de même que les membres du Conseil des parents. On peut communiquer avec le Conseil des parents à l'adresse elternrat@ebert-gymnasium.de .

✓ **Comment puis-je contacter les enseignant(e)s ?**

Les enseignant(e)s peuvent être contacté(e)s directement par e-mail ou par téléphone au bureau de l'école. Si vous appelez le bureau de l'école, vous pouvez laisser une demande pour être rappelé(e) par l'enseignant. Le/la professeur(e) vous rappellera dès que possible. Ou vous pouvez contacter le/la professeur(e) directement par e-mail : [prénom].[nom]@ebert.hamburg.de.

✓ **Comment les enseignant(e)s peuvent-ils contacter les parents, sauf par l'intermédiaire du planificateur/-trice d'école ?**

Les enseignant(e)s peuvent appeler les parents ou écrire un e-mail - à condition qu'ils connaissent leur adresse e-mail.

✓ **Mon enfant souffre d'une maladie chronique; à qui dois-je m'adresser ?**

Le premier point de contact dans des tels cas est le/la professeur(e) principal(e) de la classe.

✓ **Mon enfant a besoin d'une compensation pour les désavantages; comment dois-je procéder ?**

Si les parents sont d'avis que leur enfant aie besoin d'une compensation pour les désavantages, veuillez contacter le/la responsable de classe, qui vérifiera la situation et discutera les prochaines étapes avec le/la chef de service responsable.

✓ **Lors de l'attribution des devoirs de groupe, est-il possible de tenir compte de la distance jusqu'aux lieux de résidence?**

C'est difficile. En règle générale, il y a assez de temps pour un devoir plus étendu, comme une présentation conjointe, que les enfants peuvent prendre rendez-vous à l'école après les cours pour travailler sur ce devoir. Si un ordinateur est nécessaire, les élèves peuvent utiliser le bureau d'internet à côté de la bibliothèque de matériel pédagogique l'après-midi (uniquement du lundi au jeudi).

✓ **Qui est responsable des cours d'arabe ?**

Les chefs de département sont responsables de l'inscription des élèves du lycée Ebert-Gymnasium pour participer aux cours d'arabe (M. Garke Jg. 5-7, M. Klein 8-10). Les cours d'arabe sont donnés par des professeurs externes dans les locaux du lycée Ebert-Gymnasium.

✓ **Qui est un(e) enseignant(e) de liaison? Comment et quand est-il/elle joignable? Aussi pour les parents? Quels sujets peuvent être abordés?**

Lors de la réunion du conseil des élèves de cette semaine, Mme Anika Hoffmann et le Dr Marco Möller ont été élus comme enseignants de liaison. Ils peuvent être contactés personnellement à l'école, par exemple pendant les pauses, ou par e-mail selon la procédure ci-dessus. En principe, il faut toujours d'abord s'adresser au chef de classe. Si le/la responsable de classe ne peut pas aider ou s'il n'y a pas de relation de confiance avec le/la responsable de classe, les enseignants de liaison peuvent être une alternative.

✓ **Quelles sont les tâches des pédagogues sociaux de l'école? Peuvent-ils aider dans un cas d'intimidation en classe?**

Les pédagogues sociaux travaillent principalement dans les domaines de l'inclusion et de la garde d'enfants de toute la journée. En ce qui concerne les brimades en classe, le/la responsable de classe doit toujours être informé(e) en premier, qui, avec l'aide de l'enseignant(e), s'occupe de résoudre la situation de brimades. La plus grande expertise dans ce domaine est celle du conseiller/ère-enseignant/e. Le/la chef de département et la conférence de classe sont responsables des mesures disciplinaires liées au harcèlement moral.

✓ **Mon enfant est un(e) étranger/ère, n'arrive pas à trouver un lien dans la classe ou est victime d'intimidation - comment dois-je procéder?**

Le sujet doit d'abord être discuté avec le/la responsable de classe.

✓ **Mon enfant est surmené(e) ou sous-mené(e) - à qui est-ce que je dois parler?**

a) Sousmenage: La personne de contact dans la classe est le/la responsable de classe, qui initie une table ronde avec le/la spécialiste de la promotion de talents (Mme Cornelia Freitag), les parents et, si nécessaire, l'enfant. Des mesures appropriées y sont convenues.

b) Surmenage intellectuel: Dans ce cas, la personne de contact est également le/la responsable de classe. Dans le cadre d'une discussion commune, l'objectif est de déterminer quelles sont les raisons du fardeau excessif. Si nécessaire, la participation à des cours de soutien appropriés sera convenue comme mesure immédiate. Si un changement de type d'école est envisagé, le/la chef de classe peut consulter le/la chef de département.

✓ **Quels compétitions y a-t-il? Comment la participation aux compétitions est-elle réglementée? Qui est-ce que les élèves désireux de participer contactent?**

Les étudiant(e)s qui souhaitent participer à des compétitions doivent s'adresser directement aux professeur(e)s spécialisé(e)s concerné(e)s ou au/à la spécialiste de la promotion des talents. Mme Freitag conseille les élèves entre autre sur l'éventail des compétitions proposées et les conditions de participation.

✓ **Vers qui les étudiant(e)s se tournent-ils s'ils sont concerné(e)s d'un des problèmes suivants? Au secours, je me sens dépassé(e)!/ J'ai vécu de la violence./ Mes parents se séparent.**

Les élèves qui sont en train de vivre ou qui ont vécu ces expériences sont le mieux approché(e)s par un(e) enseignant(e) de leur choix, ce qui peut être le/la chef de classe ou l'enseignant(e) de liaison (voir ci-dessus). Les thèmes "expérience de violence" et "séparation des parents" sont le mieux traités par le/la conseiller/ère, qui possède la plus grande expertise et qui est le mieux mis(e) en réseau lorsqu'il s'agit d'aide extrascolaire.

*Nous remercions Markus Klein de nous avoir fourni ces informations!
Il nous serait un plaisir de répondre à vos questions - n'hésitez pas à nous
les envoyer ou à nous les transmettre par l'intermédiaire de vos
représentant(e)s parentaux.
Votre Conseil des parents*

Contact : elternrat@ebert-gymnasium.de